

Éditorial

Transparence et concertation à Massy-Champlan

Les Commissions locales d'études et de concertation (CLEC) sont une démarche volontaire de concertation, mises en place par YPREMA, il y a 15 ans, sur le site de Lagny-sur-Marne (77).

Depuis, YPREMA a étendu cette démarche de transparence à l'ensemble des plateformes de production, au rythme d'une réunion par site tous les 2 ans.

Les objectifs poursuivis par les CLEC sont :

- promouvoir l'information du public en favorisant le dialogue entre les acteurs locaux, l'administration et YPREMA,
- maintenir et renforcer l'esprit de transparence sur les conditions d'implantation, d'extension et d'exploitation du site,
- émettre des recommandations et suggestions à l'exploitant dans le but d'améliorer les conditions d'exploitation du site,
- permettre l'intégration urbaine de ces installations.

Après la visite du site, nous présentons les analyses d'air, de bruit, d'eau et de transport réalisées par des bureaux d'études.

Une société indépendante de conseil en environnement rédige un compte-rendu des échanges avec une volonté de transparence, d'écoute et de retranscription juste de l'ensemble des débats. Ce document est ensuite adressé à toutes les personnes invitées (plus de 250). Il est disponible, sur demande, auprès d'YPREMA.

Ainsi, le 25 avril dernier, des représentants des collectivités (communes, Départements et Région), des administrations, des associations de riverains et de protection de l'environnement, des industriels voisins, et des partenaires d'YPREMA ont participé à la 3^e CLEC du site YPREMA de MASSY.

Les CLEC ont été reconnues comme opérations exemplaires par l'association Orée et par la Région Ile-de-France dans son « livre blanc » sur sa politique déchets.

Une fierté pour YPREMA qui continue à s'engager pour une information fiable et accessible à tous les publics, qui manifestent un intérêt pour un développement durable de notre société.

Claude PRIGENT,
Président

ENVIRONNEMENT

Les péniches réhabilitées



Déchargement de la grave industrielle

L'envolée du prix des carburants conduit les entreprises de travaux publics à modifier leur comportement pour le transport des matériaux. Le transport en péniche, hier décrié et jugé obsolète et lent, séduit de plus en plus les acteurs des travaux publics, présents sur des chantiers en bordure de la Marne.

PIAN Entreprise a choisi cette option pour le transport de 1500 tonnes de

grave industrielle 0/31,5 en provenance du site YPREMA de Gennevilliers (92). Les matériaux, destinés à l'aménagement des pistes cyclables du quai d'Yser, sur la commune de Chelles (77), ont été prescrits par la Communauté de communes de Marne et Chantereine. Pour livrer ce chantier, cinq trajets en péniche ont permis de faire l'économie de 60 convois en camion. L'empreinte écologique laissée est, elle, exemplaire.

Le fabuleux destin de Lagny-sur-Marne

« Ne pas prévoir, c'est déjà gémir », disait Léonard de Vinci. Fort de cet adage, le site YPREMA de Lagny-sur-Marne a su, ces dernières années, s'adapter à l'évolution des marchés et anticiper les attentes de ses clients. La Déchèterie Pro, inaugurée le 11 juin dernier, apporte au site un service complémentaire.

En 2007, la perte d'un gros marché ECO GRAVE conduit YPREMA à réfléchir sur le devenir du site de Lagny-sur-Marne. Dès janvier 2008, l'entreprise parie sur l'installation d'un poste URBASOL, un matériau d'excellente qualité, issu des terres inertes sélectionnées, traitées à la chaux puis criblées.

Le matériau séduit et fait ses preuves sur de nombreux chantiers de remblais et de fondations de chaussées. YPREMA a trouvé la reconversion de son site.

En mai dernier, pour assurer une production continue et de qualité du matériau, une installation fixe et performante est installée. « *Même si nous avons conservé le poste ECO GRAVE, la production de l'URBASOL constitue déjà le tiers de l'activité du site* », se félicite Alain Pesty, directeur d'exploitation de la filière URBASOL.

D'un échec, l'entreprise est parvenue, avec succès, à se requalifier et à pérenniser la plate-forme latignacienne.

Une déchèterie Pro pour se diversifier

Soucieux de répondre aux attentes des clients du site de Lagny-sur-Marne et de leur apporter un service de qualité, YPREMA a inauguré le 11 juin dernier, une Déchèterie Pro. D'une pierre deux coups, en un seul voyage, les artisans, commerçants, professionnels du BTP peuvent ainsi se débarrasser de leurs déchets et repartir avec des matériaux recyclés, type URBASOL ou ECO GRAVE. La Déchèterie Pro, c'est une zone aménagée, entretenue et gardiennée, conforme aux exigences environnementales.

S'il constitue pour la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire et pour sa zone industrielle un équipement économique structurant, le site de Lagny-sur-Marne distingue la politique volontariste de l'entreprise YPREMA en faveur de l'environnement et la projette sur une activité de service.



Les collectivités séduites par l'URBASOL

Les exemples sont nombreux. Les collectivités, les organismes publics franciliens souvent inscrits dans une démarche Agenda 21 répondent favorablement à l'utilisation de matériaux recyclés pour leurs chantiers. Zoom sur les dernières réalisations.

Du côté de la Seine-et-Marne (77)

La Communauté de communes du Pays fertois, inscrite dans une démarche environnementale, préconise, pour ses chantiers, l'usage de matériaux recyclés. Dernièrement, avec l'approbation du cabinet d'études MERLIN, c'est l'URBASOL qui a été retenu pour réaliser le remblaiement des tranchées du Pays. Cinq mille tonnes de matériau ont ainsi été utilisées sur le chantier de la ZAC des Essaneaux des communes de Chamigny et de la Ferté-sous-Jouarre.

► Maître d'ouvrage : La Communauté de communes du Pays fertois

Maître d'œuvre : SAUR

Entreprise : NFEE



Du côté des Hauts-de-Seine (92)

L'entreprise LACHAUX PAYSAGE a choisi l'URBASOL pour réaliser la couche de forme d'un parking résidentiel, avenue Noyer Doré, sur la commune d'Anthony. Le matériau, agréé par LC Consultant, a été approuvé par l'Office HLM des Hauts-de-Seine, le maître d'ouvrage.

► Maître d'ouvrage : l'Office HLM des Hauts-de-Seine

Entreprises : LACHAUX PAYSAGE



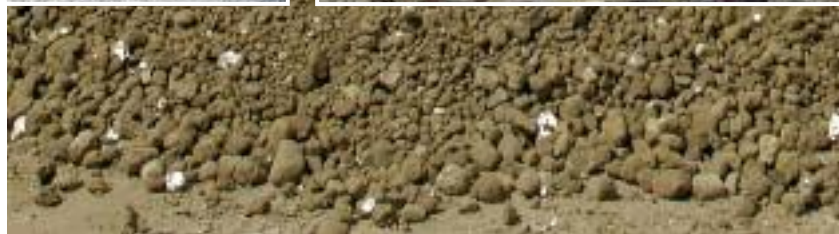
Du côté du Val d'Oise (95)

Le programme voirie 2008 de la Communauté d'agglomération d'Argenteuil/Bezons est dense. Depuis fin avril, le groupement d'entreprises PARENTE/SOBEA réalise des travaux d'assainissement rue Henri Barbusse, sur la commune d'Argenteuil. Douze mille tonnes de grave industrielle 0/31,5, vont être utilisées pour le remblaiement des tranchées.

► Maître d'ouvrage : la Communauté d'agglomération d'Argenteuil/Bezons

Maître d'œuvre : HYDRATEC

Groupement d'entreprises : PARENTE/SOBEA



À l'école de la biodiversité

YPREMA, partenaire de la Fondation Nicolas Hulot, a participé les 24 et 25 mai derniers aux Rencontres de Branféré, dans le Morbihan, en Bretagne, organisées par l'école Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme. Un concept unique en France, plein d'enseignement.



« L'école favorise, dès le plus jeune âge, une prise de conscience des liens d'interdépendances entre les êtres vivants », expliquent les dirigeants de l'école. Ce discours est crédité par la présence de 120 espèces animales, en liberté sur le parc, parfois menacées de disparition, issues des cinq continents. Activités pédagogiques et animations originales, entre découverte, expérimentation et réalisation, font du concept un succès.

Les Rencontres de Branféré

À l'occasion de la fête de la Nature, le parc de Branféré et la Fondation Nicolas Hulot ont créé les Rencontres de Branféré, un rendez-vous grand public où personnalités du monde de l'environnement, des arts et du spectacle se rencontrent pour proposer aux visiteurs des activités insolites, culturelles et festives, autour de la nature. La démarche, exemplaire, est saluée par tous. L'objectif : susciter l'intérêt autour des questions environnementales, parfois un peu complexes, est atteint. À quand les Rencontres de Lagny-sur-Marne ?...

► **En savoir plus :** <http://www.ecole-nicolas-hulot.org/>

En 2007, grâce à son pacte écologique, il a réussi à accorder les violons des présidentiables, quelles que soient leurs obédiences : les enjeux environnementaux doivent être au cœur de la politique gouvernementale. Un tour de force largement relayé par les médias et approuvé par les Français. Nicolas Hulot est un homme de valeur qui ne fléchit pas. La pugnacité du présentateur emblématique d'Ushuaïa, président de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, ses engagements forts ont séduit YPREMA, partenaire de la Fondation Nicolas Hulot, co-fondatrice avec la Fondation de France de l'école Nicolas Hulot pour la Nature et pour l'Homme, à Branféré, dans le Morbihan, en Bretagne.

Voir, toucher, pour comprendre

Sur le papier, le dessein de cette « école de la nature » est séduisant : sensibiliser la jeune génération à la biodiversité, dans un écrin de verdure, au cœur d'un parc animalier et botanique de 40 ha. Sur site, YPREMA l'atteste, les promesses sont tenues et font de cet espace un concept unique en France, dans une perspective de développement durable.



L'homme à la rencontre d'espèces menacées



www.yprema.com

Siège social

7, rue Condorcet • 94437 Chennevières-sur-Marne cedex
Tél. : 01 49 62 01 23 • Fax : 01 45 93 25 74

Agence Bretagne

14, avenue du Général de Gaulle • BP 143 • 29833 Carhaix cedex
Tél. : 02 98 99 36 11 • Fax : 02 98 99 36 44

